Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Avignon et Vaucluse : Colère paysanne contre le Mercosur



Ce vendredi matin à Avignon, Cours Jean Jaurès, les agriculteurs se sont mobilisés contre l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur. Une action éclair et déterminée, reflet d'un malaise profond qui traverse l'ensemble des filières agricoles françaises, confrontées à une crise économique, sociale et sanitaire sans précédent.

Dès les premières heures de la matinée, les tracteurs ont convergé vers Avignon. En toile de fond, un mot d'ordre clair : dire non à un accord jugé destructeur pour l'agriculture française. « Toutes les filières sont en crise », alerte Christian Borde, exploitant agricole à Apt, engagé en Vaucluse et dans les Alpes-de-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Haute-Provence. Lavande, lavandin, céréales, vigne ou cultures fourragères : aucun secteur n'est épargné selon lui.

Pas d'accords avec le Mercosur

Au cœur des inquiétudes, bien sur, l'accord Mercosur, qui ouvrirait davantage le marché européen aux productions agricoles sud-américaines. Pour les manifestants, il incarne une concurrence jugée déloyale : normes sanitaires moins strictes, traçabilité insuffisante, coûts de main-d'œuvre incomparables. « Nous produisons des aliments tracés, de qualité, respectant des règles strictes, pendant que des produits importés pourraient contenir des substances interdites chez nous », dénoncent-ils. Un paradoxe d'autant plus mal vécu que la France, jadis excédentaire, ne couvrirait plus aujourd'hui qu'environ 30% de ses besoins alimentaires.

Une crise économique et humaine

Dépôts de bilan, exploitations asphyxiées par des prix de vente inférieurs aux coûts de production, pression constante de la grande distribution : le modèle agricole vacille. En filigrane, un drame silencieux : celui de la détresse psychologique. « Les suicides d'agriculteurs augmentent, mais restent tus », regrette Christian Borde, également engagé auprès de la MSA (Mutuelle sociale agricole). Une souffrance diffuse, nourrie par l'endettement et le sentiment d'abandon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Copyright MMH

Produits naturels contre produits de synthèse

Certaines filières cristallisent particulièrement les tensions. Les producteurs de lavande et de lavandin, en crise depuis six ans, s'inquiètent de l'évolution de la réglementation européenne sur les substances naturelles. Le classement potentiel des huiles essentielles comme allergènes, voire cancérogènes, contraste avec la tolérance accordée aux produits de synthèse, pourtant largement dominants sur le marché mondial. « Une distorsion qui menace, selon eux, l'avenir d'une production emblématique du territoire, expose Christian Borde. Nous produisons environ 1 400 tonnes d'huiles essentielles en France de plantes à parfum, alors que les produits de synthèse représentent 24 000 tonnes. Ca va être la mort de la production française. »

Difficultés structurelles et crises sanitaires

À ces difficultés structurelles s'ajoutent des crises sanitaires. Les éleveurs bovins redoutent la propagation de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), détectée fin juin dernier, en Savoie. L'absence de vaccination obligatoire et les abattages massifs alimentent un sentiment d'injustice, alors même que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

des viandes issues de pays concernés par la maladie continuent d'entrer sur le territoire européen.

Une colère maîtrisée mais résolue

Les prises de parole se succèdent, portées par une colère maîtrisée mais résolue. Les responsables syndicaux insistent sur la dignité de la mobilisation et préviennent : ce rassemblement n'est qu'un signal. Derrière la contestation du Mercosur, c'est une dénonciation plus large d'un système jugé intenable : normes toujours plus contraignantes, négociations commerciales opaques, marges captées par les intermédiaires, et agriculteurs exclus des discussions sur les prix.



Christian Borde Copyright MMH

Un monde agricole en bout de souffle

À Avignon, la manifestation paysanne a fait entendre une alarme claire : celle d'un monde agricole à bout

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

de souffle, refusant d'être la variable d'ajustement des politiques commerciales internationales. Au-delà du rejet du Mercosur, les agriculteurs réclament une reconnaissance concrète de leur rôle stratégique : nourrir la population, entretenir les territoires et garantir une alimentation saine. Une mobilisation qui, à en croire les syndicats, pourrait bien se prolonger dès le début de l'année prochaine si aucune réponse structurelle n'est apportée.

Mercosur : de quoi parle-t-on exactement ?

Le Mercosur est un marché commun sud-américain qui regroupe principalement le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Depuis plus de 20 ans, l'Union européenne négocie avec ces pays un accord de libre-échange visant à faciliter les échanges commerciaux, notamment industriels et agricoles. Concrètement, l'accord prévoit une baisse importante des droits de douane sur de nombreux produits, dont la viande bovine, la volaille, le sucre, l'éthanol ou encore certaines céréales.

Un très mauvais deal pour les paysans français

Pour les agriculteurs européens, et français en particulier, cet accord pose un problème majeur de concurrence réglementaire. Les productions agricoles des pays du Mercosur ne sont pas soumises aux mêmes normes sanitaires, environnementales et sociales que celles imposées en Europe : usage de pesticides interdits dans l'UE (Union Européenne), traçabilité plus faible, coûts de main-d'œuvre très inférieurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Copyright MMH

Les syndicats agricoles

Les syndicats agricoles dénoncent ainsi une distorsion de concurrence, estimant que l'accord favoriserait surtout les grandes industries agroalimentaires et les centrales d'achat, au détriment des producteurs et, à terme, de la souveraineté alimentaire européenne.

La Dermatose nodulaire contagieuse : une menace sanitaire pour l'élevage

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale qui affecte les bovins. Transmise principalement par des insectes piqueurs (moustiques, mouches), elle provoque fièvre, lésions cutanées, amaigrissement et pertes de production, sans danger direct pour l'homme. Jusqu'à récemment cantonnée à certaines régions d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud, la maladie a été détectée fin juin en Savoie, suscitant une vive inquiétude chez les éleveurs français.

La stratégie sanitaire

La stratégie sanitaire repose aujourd'hui sur l'abattage des animaux infectés, la mise sous surveillance et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

la restriction des mouvements de troupeaux. Les organisations agricoles critiquent toutefois l'absence de vaccination obligatoire préventive et redoutent des abattages massifs, vécus comme un gaspillage économique et animal. Dans le même temps, Christian Borde dénonce une incohérence : alors que leurs troupeaux sont bloqués et invendables, des viandes importées de pays où la maladie est présente, continuent d'entrer sur le marché européen, alimentant un sentiment d'injustice et d'abandon.



Copyright MMH

Suicide chez les agriculteurs : des chiffres alarmants

En France, les agriculteurs présentent un risque de suicide supérieur de 46% à celui de l'ensemble de la population active. Pour les chefs d'exploitation non-salariés, ce sur-risque atteint environ 70 à 80%, selon les périodes étudiées par la Mutualité sociale agricole (MSA). Les données consolidées de la MSA et de Santé publique France estiment qu'un agriculteur se donne la mort tous les deux jours en moyenne. Un chiffre qui, malgré les dispositifs de prévention, reste stable depuis plusieurs années. Plus de 90% des suicides concernent des hommes, principalement âgés de 40 à 65 ans, souvent à la tête d'exploitations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

fragilisées économiquement.

Les causes ?
L'endettement chronique ; Des revenus inférieurs aux coûts de production ; La pression administrative et réglementaire ; L'isolement social ; Les crises sanitaires ou climatiques : la détresse agricole résulte d'un enchevêtrement de facteurs économiques, sociaux et psychologiques.

Vaucluse : une souffrance aux chiffres tabous
Il n'existe pas de données rendues publiques et détaillées spécifiques au Vaucluse. Les acteurs de terrain (MSA, syndicats, chambres d'agriculture) évoquent toutefois une détresse bien réelle, comparable à celle observée dans d'autres territoires agricoles, avec une difficulté persistante à rendre ces chiffres visibles.
Mireille Hurlin

Lavande : le dispositif d'aide exceptionnelle va de nouveau ouvrir pour les producteurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Le 16 juin dernier, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau avait annoncé le lancement d'un dispositif d'aide exceptionnel, doté de 9 millions d'euros, afin de compenser les pertes économiques des producteurs d'huiles essentielles de lavande et lavandin qui résultent de la guerre en Ukraine.

Les producteurs avaient initialement jusqu'au 28 juillet pour déposer leur dossier. Nombreux sont les exploitants qui n'ont pas pu effectuer de demande dans les délais, alors même que la filière a fait face en juillet à d'importants ravages de noctuelles. Ainsi, l'État a décidé d'ouvrir ce dispositif d'aide une seconde fois. Les producteurs pourront déposer leur dossier auprès de FranceAgrimer entre le mercredi 16 août au vendredi 8 septembre (jusqu'à 14h). Les paiements compensatoires seront versés à l'automne.

De plus, un montant de 1 million d'euros sera consacré au financement d'un plan de recherche sur les ravageurs de la lavande, en particulier la cécidomyie, afin d'apporter des réponses structurelles à ce risque sanitaire causant de plus en plus de dommages chez les producteurs.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Le Thor propose les soirées insolites



Les Senteurs des Sorgues proposent deux soirées insolites au Thor les vendredi 14 et samedi 15 juillet de 19h30 à minuit. Pour l'occasion, de longues tablées seront installées dans un champ de lavande, en bordure de Sorgue et dotées de décorations soignées conviant les invités à déguster des produits du terroir, dans une ambiance musicale originale.

L'objectif de cet événement ? Proposer une expérience olfactive, sensorielle et gustative, à 150 participants, amoureux de choses simples et surtout de l'art de vivre en Provence.

Dans le détail
Accueil sur le parking à partir de 19h30. L'adresse exacte sera communiquée quelques jours avant. 19h45-20h30 : Visite commentée de la culture de la lavande et du lavandin au Thor par Senteur des Sorgues. Démonstration de récolte mécanisée. 20h30, Cocktail dînatoire avec animations gourmandes de produits de saison. Rencontres avec les producteurs dans une ambiance musicale.

Les infos pratiques
45€ par personne, 35€ pour les 10 à 14 ans. Réservation obligatoire ici. Nombre de places limité. 875, chemin de la Galifette au Thor. 06 03 91 02 92 senteursdesorgues@gmail.com.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



DR

En savoir plus
Le GIE (Groupement d'intérêt économique) Senteurs des Sorgues regroupe 11 agriculteurs travaillant sur plus de 250 hectares de plantation de lavande et lavandin. Basées principalement dans le Pays des Sorgues, les terres cultivées sont rythmées de réseaux de la Sorgue, rivière prenant sa source à Fontaine de Vaucluse. La lavande ainsi produite, d'une typicité très particulière offre une huile essentielle fine et translucide, ainsi qu'un miel très clair qui ne se cristallise pas en hiver. **Les lavandiculteurs Senteurs de Sorgues**
utilisent des matériels innovants pour leur récolte (Espieur, fabriqué par les établissements Clier situés à Malaucène) qui ne ramassent que les fleurs (et non pas la tige) pour une qualité optimale de distillation. L'opération de distillation est réalisée à la distillerie Duffez, située à Montségur-sur-Lauzon.

La plantation récente de près de 250 ha de lavande et lavandin (depuis 2014) dans le Pays des Sorgues, a de nombreux avantages. Outre l'embellissement des paysages, ce qui fait la joie des photographes, cette culture favorise la diversité de la biodiversité et, notamment, le développement des communautés abeilles.

Lavandissima
Le GIE Senteurs des Sorgues participe activement à l'organisation de l'événement Lavandissima au Thor en organisant, chaque année, les visites commentées des champs de lavande, au bas de la colline de Thouzon, et en distribuant des bouquets de fleurs coupées aux participants.
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Lucien Stanzione et Marie-Pierre Monier, sénateurs du Vaucluse et de la Drôme : ‘La lavande court un grand danger !’



«Les mesures européennes envisagées dans le cadre de la stratégie pour une chimie durable, et notamment la révision du règlement REACH « Registration, évaluation and authorisation of chemicals Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) constituent un vrai danger pour les producteurs de lavande et de lavandin et, au-delà, pour l’ensemble de la filière des PPAM (filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales) ainsi que pour les communes des territoires concernés », affirme Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse.

«Ce sont plus de 10 000 hectares en Provence en productions et donc près de 1 000 agriculteurs concernés, sans compter les nombreuses entreprises de transformation agro-alimentaires et de cosmétiques. Ces produits classés en appellation d’origine contrôlée (AOC) génèrent plus de 9 000 emplois directs et 17 000 emplois indirects liés à l’activité touristique.»

Mise en danger des petites structures

En mettant une nouvelle fois en question les huiles essentielles et leur composition, ces mesures seraient dévastatrices en particulier pour les plus petites structures et pourraient créer une défiance chez les consommateurs et les transformateurs.

Le risque ?

Il serait de voir purement et simplement disparaître les producteurs de lavandes et de lavandin qui contribuent aussi à façonner les paysages de nos deux départements si prisés des touristes. Pour évoquer

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

ce sujet, Lucien Stanzione et Marie-Pierre Monier, respectivement sénateurs du Vaucluse et de la Drôme, ont organisé une rencontre avec les élus de Saint-Christol, d'Aurel, de Rustrel, de Sault, de la communauté de communes Ventoux Sud et de Ferrassières (26).

Un plan d'actions

«Ensemble, nous avons décidé d'envoyer un courrier commun des élus au Premier ministre ainsi qu'aux ministres concernés par le sujet, pour que la réforme de la réglementation REACH n'impacte pas les huiles essentielles. Nous continuons nos interventions auprès des parlementaires, du gouvernement et de l'État pour les alerter sur les prix croissants de l'énergie qui impactent les coûts des producteurs. Enfin nous sommes en train d'établir un plan de sauvegarde de la filière lavandicole.

L'union fait la force

Dans ce cadre, une réunion sera organisée au Revest-du-Bion dans les Alpes-de-Haute-Provence, avec le Sénateur Jean-Yves Roux. Objectif ? Travailler ensemble, sans distinction de territoire, pour apporter un soutien à la filière, avec les élus locaux et les responsables de tous les maillons de la filière.



DR

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse 'Le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

territoire n’attend pas’



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse continue à se battre sur tous les fronts. Au programme ? Un décryptage de la Loi 3DS aux élus et techniciens des communes de Vaucluse ; La déshumanisation des gares de Vaucluse et toujours la défense de l’huile essentielle de lavande et de lavandin face à la règlementation européenne Reach.

La loi 3DS

Dernièrement, Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse a réuni 30 élus locaux et techniciens vauclusiens sur le texte de la Loi 3DS (Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l’action publique locale). Objectif ? Présenter et décrypter la Loi tout en recueillant leurs questionnements et propositions. Le sénateur était accompagné, dans cette démarche, par maître Bluteau du Barreau de Paris.

Ils y ont participé

Les élus des communes d’Avignon, d’Ansouis, de Caromb, de Caseneuve, d’Entraigues-sur-la-Sorgue, de Faucon, de Jonquières, de l’Isle-sur-la-Sorgue, de Lauris, de Piolenc, de Sablet, de Saint-Cécile-les-Vignes, de Sault, de Savoillans, de Sivergues ainsi que des représentants d’EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) et du Conseil départemental ont assisté à cette réunion en présentiel et en webinaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Lucien Stanzione a décrypté pour les élus et techniciens vauclusiens la Loi 3DS
(Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation,
à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l'action publique locale

Contre la déshumanisation des gares en zones rurales

Lucien Stanzione ne décolère pas. Il ne comprend pas que les guichets humains soient éradiqués des gares de Carpentras, Sorgues et Bollène, discrètement remplacés par des automates. En tout, 13 emplois de chargés de vente, de chef de service et d'agent de réserve auront été supprimés début mars. Un mode opératoire qui pourrait bien entamer les forces vives de la gare TGV d'Avignon et de Cavaillon. Également le sénateur s'indigne que la gare du Thor ne soit pas accessible aux personnes à mobilité réduite et demande que des dispositifs soient mis en place pour le permettre. L'homme politique ne peut se résoudre à ce que l'humain disparaisse dans les services publics ruraux et n'ose pas penser à la peu qualitative image de marque que cela induit pour la SNCF mais aussi la Ville auprès des habitants et également des touristes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les gares de Carpentras, Sorgues et Bollène accueillent désormais des automates en lieu et place des guichets humains

Pour la défense des huiles essentielles de la lavande et du lavandin

Lucien Stanzione, et Marie-Pierre Monier, son homologue Drômoise ont à nouveau écrit à Julien de Normandie, ministre de l'Agriculture et de l'économie réaffirmant leur soutien à la filière des huiles essentielles de lavande et de lavandin en passe d'être affiliés, par le programme européen Reach (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) aux 'produits chimiques dangereux'.

Sortir de l'ornière

Pour sortir de l'ornière, les sénateurs expliquent : « si les huiles essentielles ont été initialement classées comme produits chimiques dans le traité de Rome, leur production est aujourd'hui reconnue comme exclusivement naturelle ainsi que le précise la définition de la norme ISO relative aux huiles essentielles. Aussi, elles relèveraient aujourd'hui de la définition des produits agricoles figurant à l'article 38 du Traité de Rome et réaffirmée par le traité de Lisbonne : « Par productions agricoles, on entend les produits du sol, de l'élevage et de la pêcherie, ainsi que les produits de première transformation qui sont en rapport direct avec ces produits ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Cueillette de la lavande DR

Protéger

Pour les sénateurs de Vaucluse et de la Drôme : « La sauvegarde de ce patrimoine de 30 000 hectares sur trois départements : Vaucluse, Drôme et Alpes-de-Haute-Provence, dont les pratiques de culture sont entrées, depuis 2018, à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national revêt un enjeu majeur pour les territoires de Vaucluse. Si la culture de la lavande et du lavandin disparaissaient l'économie, les paysages, les couleurs et les fragrances de la Provence seraient irrémédiablement bouleversés.»

Le problème ?

Le problème ? Reach associe l'huile de lavande à un produit chimique, particulièrement le Linalol, potentiellement réputé allergène. La Communauté Européenne, en classant l'huile essentielle de lavande

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

dans les produits chimiques, porterait un coup fatal à sa culture, à sa production ainsi qu'à sa vente, alors qu'en France et en 2021, 140 tonnes ont été produites.

Le risque à court terme ?
Le risque à court terme ? Que les acheteurs de matières premières des multinationales et des grands parfumeurs revoient rapidement leurs formulations, s'inquiète Lucien Stanzione, évinçant durablement les huiles essentielles extraites des PPAM (principales plantes à parfum, aromatiques et médicinales) produites, en France, par plus de 6 527 exploitations agricoles sur plus de 67 513 hectares dont 33 094 pour la lavande et le lavandin. Pour mémoire, la lavande, le lavandin, la sauge sclarée, la rose, la violette, le jasmin et les fleurs de Bigaradier sont les plus présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Drôme.

Soutien à Olivier Dubois le journaliste otage au Mali
Enfin, le sénateur se mobilise pour la libération d'Oliver Dubois, otage au Mali depuis plus de 10 mois qui a été enlevé à Gao, après avoir voulu interroger un chef intermédiaire du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda. « Père de deux enfants, il a étudié à Avignon et sa famille, restée sans nouvelle de l'enquête antiterroriste ou des services de l'Etat, est très inquiète. Je le suis également compte-tenu du désengagement militaire progressif de la France dans cette région. Le 10 février, dans un courrier au Ministre de l'Europe et des affaires Étrangères, j'ai rappelé mon attachement à la lutte contre le terrorisme et à la liberté de la presse. Je lui ai demandé de bien vouloir me tenir informé des suites réservées aux demandes d'entretien de sa famille. » Le sénateur avait participé à la manifestation de soutien qui s'était déroulée le 20 janvier dernier devant l'hôtel de ville de la mairie d'Avignon.

«

L'AMV versus L'Union Européenne une pétition pour sauver la lavande !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L'association des maires de Vaucluse (AMV) contre une règlementation du 'Pacte vert' européen qui menace directement la production de lavande et lavandin. En cause ? Leurs molécules naturelles auxquelles l'Europe préfèrerait l'industrie chimique de synthèse.

L'AMV avec, à sa tête Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue ont voté une mention de soutien à la filière lavandicole et à l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. Objectif ? Contrer la décision de la Commission européenne du 'Pacte vert'.

Soutien à la filière

L'AMV soutient la Filière lavandicole et l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. En effet, si vous avez visité la région cet été, vous aurez probablement aperçu des panneaux 'Lavande en danger' devant les champs aux couleurs violettes. Et pour cause : l'huile essentielle de lavande et lavandin pourrait entrer dans la catégorie des produits chimiques et toxiques dixit la Commission européenne.

Contrer la décision

Alors pour contrer la décision, l'AMV a décidé de s'opposer avec détermination à ce diktat de la Commission Européenne en signant dans un premier temps la pétition contre la disparition des huiles essentielles et des produits naturels, sur change.org et invite chacun à faire de même ici. 143 698 personnes ont déjà signé la pétition.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Bruxelles veut supprimer des molécules présentes dans les huiles essentielles pour cause d'allergènes et de possible toxicité

Explications

«En signant cette pétition, exigeons ensemble de la Commission européenne une approche spécifique adaptée aux produits naturels et aux huiles essentielles, car si nous n'intervenons pas dès maintenant, ce sont des produits de consommation de tous les jours (comme le savon à la lavande), des exploitations agricoles et de nombreux savoir-faire authentiques qui pourraient venir à disparaître, soulignent les agriculteurs et distillateurs de la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM). Ainsi, seule la prise en compte de la complexité des matières premières végétales permettra de garantir la sécurité du consommateur, de l'environnement et la poursuite de ces cultures telles que nous les connaissons aujourd'hui.»

La lavande considérée comme un produit toxique ?

«Star de l'aromathérapie depuis I'Antiquité -les Romains l'utilisaient déjà pour leurs ablutions-, elle est en effet dans le viseur de la Commission Européenne qui, au vu d'une nouvelle législation dénommée 'Le pacte vert »', la rentrerait, d'ici 2025, dans la catégorie des chimiques et toxiques à cause des molécules qui la composent », rappelle Jean-François Lovisolo.

Ses molécules mises en cause

«Si cette nouvelle réglementation ne prévoit pas directement d'interdire la lavande, mais plutôt ses molécules, ce sera pour la filière lavandicole une véritable catastrophe. Des produits naturels vont se retrouver ainsi sur une liste noire et, même si légalement il n'y a pas d'interdiction à les utiliser, aucun fabricant de cosmétique, de parfumerie ou de produits alimentaires ne les mettra dans ses recettes. Ce qui ouvrira, de facto, la porte à l'utilisation des produits et parfums de synthèse… », précise Pierre Gonzalvès.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Un impact certain sur l'emploi local

«Agriculteurs, négociants, entrepreneurs, la filière lavande réunit les forces vives du territoire provençal, continue Jean-François Lovisolo. En effet, outre les exploitations agricoles, plusieurs négociants, coopératives en huile essentielle ont aussi implanté leur entreprise dans les zones de production ou à proximité, favorisant ainsi l'emploi local.»



Le risque ? Que les huiles essentielles changent de classification entraînant des obligations règlementaires

Un coup d'arrêt sur l'or bleu

«Les projets de l'Union européenne porteraient un funeste coup au tissu économique local. En effet, il en découle toute une économie, et plus particulièrement pour le Pays de Sault, apicale, touristique et commerciale. Que serait notre département de Vaucluse sans ses emblématiques champs de Lavande, d'Or Bleu ?» s'étonne Pierre Gonzalvès. La Commission Européenne précise qu'il n'y aura pas de proposition législatives avant fin 2022 mais une possible entrée en vigueur avant 2025.

Repères

5 000 hectares de lavandes et 20 000 hectares de lavandin sont cultivés en France, une culture croissante qui a augmenté de 47% en 10 ans. Deux variétés de lavande existent : la lavande fine –avec un rendement de 15Kg à l'hectare- et la lavande aspic –aussi cultivée en Espagne-. Le terroir originel de la lavande est la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Le changement climatique permet d'en étendre la culture à l'Ardèche, le Quercy, la région parisienne et les Hauts-de-France. La culture de la lavande représente 26 000 emplois en Provence. La récolte est réalisée entre mi-juin et août. L'huile essentielle de lavande est employée dans les secteurs du luxe et du bien-être. Le 1er producteur mondial est la Bulgarie. La Chine et l'Ukraine sont également producteurs.